

Autorisation de construire pour l'utilisation de la force hydraulique du Rhône à Chancy-Pougny

Le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication a décidé, le 6 avril 2004, d'octroyer à la Société des Forces Motrices de Chancy-Pougny l'autorisation de construire conformément au dossier déposé et dans les délais impartis par la concession du 12 mai 2003.

Cette décision est entrée en vigueur le 8 mai 2004.

22 juin 2004

Office fédéral des eaux et de la géologie

Autorisation de construire pour l'utilisation de la force hydraulique du Rhône à Chancy-Pougny

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2004
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	24
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	22.06.2004
Date	
Data	
Seite	2755-2755
Page	
Pagina	
Ref. No	10 137 719

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.